

07/09/2017



TECHNIQUES

INFO CRS

Un protocole IJAT signé à la hâte par certains !

LES EFFETS PERVERS DU PROTOCOLE IJAT DU 15 JUIN 2015 SIGNÉ PAR FO ET L'UNSA, SE CONFIRMENT AUJOURD'HUI !

Le SNAPATSI rappelle qu'il ne l'a pas signé !

Et pour cause, comme nos partenaires des Services Publics CFE/CGC nous avons été informés par notre fédération que Bercy travaillait sur l'impact d'une application de la hausse de la CSG sur le montant de l'IJAT.



IJAT

MAINTENANT CHACUN DOIT ASSUMER SES RESPONSABILITES !!!

Le SNAPATSI revendique que l'IJAT :

- n'apparaisse pas sur la fiche de paie
- soit payée par le biais des régies d'avance
- bénéficie pour les années à venir d'un montant garanti revalorisé

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20

Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

**Le SNAPATSI continue son combat afin
de maintenir et améliorer votre pouvoir d'achat !**